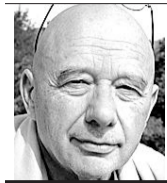


# Suisses, il est temps de nous unir!

**Peter Köppel**, consultant en communication alémanico-romand, présente son initiative «Suisse interactive», qui entend renforcer la coopération entre régions linguistiques et culturelles



Sous l'effet de la globalisation, le tissu social et culturel helvétique s'effrite. Même son tissu économique s'en ressent. Les régions métropolitaines – Zurich-Bâle, l'Arc lémanique –, attirées plus encore que par le passé par les opportunités que leur offrent les marchés extérieurs, sont entraînées dans un mouvement centrifuge. Les facilités qu'apporte la mobilité croissante, tout en stimulant les mouvements pendulaires, réduisent sensiblement l'interpénétration régionale des populations. Le passage, dans la communication générale, d'une culture verbale à une culture du visuel, accompagné d'une réduction du verbal à un anglais business et techno, semble renforcer encore cette carence d'interaction au niveau du propre des régions.

Or, personne n'arrêtera la globalisation. Mais ce qui nous reste de patriotisme se rebelle en voyant disparaître sa raison d'être, à savoir l'étonnante variété euro-culturelle helvétique concentrée sur ce territoire de petite taille, variété qui, cependant, n'existe que pour ceux qui en franchissent encore les barrières internes. Un provincialisme accentué se manifeste de part et d'autre, en réaction, paraît-il, aux effets déstabilisateurs de la globalisation. Ainsi, la lente, mais continue politisation des dialectes alémaniques constitue-t-elle l'un des blocages les plus nocifs dans la communication des régions qui, dans leurs rapports mutuels, par l'esprit de concurrence qui anime leurs autorités, ont tendance à se recroqueviller sur elles-mêmes au

fur et à mesure que leur poids diminue avec la globalisation qui avance. La Suisse telle que nous la vivons de l'intérieur ne ressemble-t-elle pas, parfois, à un organisme voué à la paralysie parce que ses cellules deviennent imperméables? Cette impression d'immobilisme de la Suisse officielle vient de ce que chaque cellule veut rester ce qu'elle est, dans sa forme actuelle, tandis que toutes savent qu'un jour ou l'autre il faudra changer de système. Les collaborations entre cantons se multiplient, il est vrai, mais n'est-ce pas seulement pour éviter une réforme du territoire et des institutions dignes de ce nom? Espérons que nous nous trompons!

Car le moment est venu de manifester une certaine impatience, tant il est vrai qu'il y va, au niveau local, c'est-à-dire au niveau de nos régions, de la qualité de notre vie culturelle, de la liberté de nos choix personnels et, en fin de compte, de la marge de manœuvre de nos entreprises. Nous, femmes et hommes de la rue, sommes tous globalisés au niveau des médias, nous participons tous virtuellement à des événements, rencontres et manifestations qui ont lieu partout dans le monde, mais c'est en Suisse, au niveau local, que bien souvent tout se resserre, que l'on bute contre cette barrière qui sépare la Suisse romande de la Suisse alémanique dans les esprits de beaucoup de leurs habitants – des régions voisines cependant que l'on parcourt d'un bout à l'autre en quelques heures de train ou de voiture! Cela nous rend impatients, car la tension entre l'immobilisme local et la fluidité globale s'accroît de plus en plus dans le vécu de chacun, dans sa vie privée, sa vie d'employé et sa vie d'entrepreneur.

Il ne faut surtout pas se laisser prendre au piège de la lamentation linguistique, qui est à la mode

maintenant et dont résulte soit un volontarisme naïf, soit un défaitisme désespéré. Ceux qui voudront se faire comprendre se feront comprendre! Avec ou sans l'anglais, avec ou sans connaissance des dialectes et autres finesses de langage. Nous apprendrons à bricoler notre communication, à composer avec nos lacunes, à séduire malgré nos déficits, à conclure avec un sourire et à triompher en gesticulant. Puis les mots nous viendront. Ce qui importe, c'est l'appétit de l'autre! Et nous l'avons, cet appétit: les réseaux sociaux, qui le stimulent, en témoignent. Et déjà la société, non, le social, se redéfinit à partir du

## Il faut que la mobilité au sol corresponde à la communication dans l'éther

médiatique devenu totalement interactif. Une nouvelle coupole de communication est née du web, dont la voûte forme une quatrième dimension par-dessus les espaces audiovisuels traditionnels. Elle servira de stimulus et de passerelle pour les relations alémanico-romandes revitalisées. La Suisse interactive existe.

Les réseaux sociaux seront un puissant vecteur de cette nécessaire interaction helvétique, mais ce n'est pas suffisant. Il faudra d'autres motifs pour en combler l'appétit, d'ordre économique, politico-social et culturel. Mais quelle que soit la puissance de ces motifs, il faut que la mobilité au sol corresponde à la communication dans l'éther. Il n'y a pas seulement interactivité entre les personnes, mais aussi entre les dimensions où celles-ci se meuvent, le virtuel se nourrissant du réel, et vice versa. Or, nous

entrons dans l'âge des transports en commun, qui succède à celui des déplacements en véhicules personnels, bloqués de plus en plus dans les villes comme sur les grands axes routiers du fait de leur trop grande quantité. L'individualité de ce type de transport se dissout dans la réalité massive des bouchons. Des types nouveaux d'articulation de l'individualité se manifestent dans le domaine des médias comme dans celui des transports. L'initiative «Rail 2050» de Daniel Mange œuvre pour un développement rapide du système ferroviaire suisse. Ce n'est pas un hasard si elle s'est jointe avec l'initiative «Suisse interactive». Toutes deux cherchent le rapprochement entre Suisse alémanique et romande. Elles ne sont rien d'autre que des points de cristallisation d'une évolution qui a déjà commencé.

Rêve utopique? Non, réalité actuelle et imminente. Et surtout, il y a urgence. Les crises de la globalisation se succèdent à un rythme accéléré. L'environnement économique devient de plus en plus difficile, la visibilité diminue, tant sur les marchés lointains que sur les marchés proches. La plupart des économistes recommandent la prudence vis-à-vis des embellies conjoncturelles actuelles. Il est donc temps de lever et de mobiliser les ressources dont nous disposons encore à l'intérieur du pays.

Au lieu de nous recroqueviller chacun dans son coin, il vaut mieux coopérer, ouvrir son petit marché à l'autre, afin d'être plus fort ensemble, vis-à-vis de l'étranger, sur les marchés européens d'abord, asiatiques et américains ensuite. C'est le but que poursuit «Suisse interactive» avec son Forum kmu pme. Allons de l'avant dans la coopération de nos régions, face aux intempéries de l'avenir!

[www.koepelpartner.ch](http://www.koepelpartner.ch)

## Vous et nous

### Vous écrivez

## Aux sources du Vieux-Pays

Wolfgang Guerraty, Sion (VS)

La carte du Valais de 1544 en dit plus que ce qui a été écrit dans *Le Nouvelliste* et dans *Le Temps* du 12 août 2010.

Premièrement, cette carte n'est pas orientée selon le pôle magnétique au Nord mais au Sud, en direction de Rome. Il est donc fort probable que sa réalisation ait été commanditée par un prince-évêque, ce qui nous vaut d'y voir Saint-Maurice à droite et Brigue à gauche. Elle est d'esprit clanique.

Deuxièmement, les territoires qui sont présentés sur cette carte sont seulement ceux qui en 1544 sont placés sous la gouvernance et sous le droit territorial des princes-évêques et des patriotes haut-valaisans. Ce qui explique l'exclusion du district de Monthey de cette carte. Troisièmement, le district de Monthey, qui avait été envahi nuitamment au soir du 3 février 1536, en violation d'un traité de paix perpétuelle signé avec la Savoie, n'a été cédé aux princes-évêques haut-valaisans qu'en 1569 par le traité de Thonon. De ce point de vue, la carte est respectueuse du droit.



Quatrièmement, lorsqu'on parle du Valais, du Vieux-Pays, il faut se souvenir qu'il a été constitué bien avant notre ère par les Celtes et que ce territoire, bien avant sa romanisation, était désigné par les Romains «Civitas III Vallis Poeninae» par référence aux quatre tribus celtes qui constituaient cette Confédération (Nantuates, Véragres, Sédunes, Ubères) et à la divinité dont ceux du sud avaient connaissance, à savoir Poeninus, protecteur du col du Grand Saint-Bernard. Cette cité valaisanne incluait à l'ouest, dans le territoire des Nantuates, non seulement les districts de Monthey et de Saint-Maurice, mais tout l'est vaudois jusqu'à la Veveyse, Pays-d'Enhaut compris. L'invasion bernoise a changé la donne. Les Nantuates de la rive droite du Rhône sont devenus Bernois puis Vaudois. Maintenant, avec ceux de la rive gauche, ils constituent une association du Chablais, avec une radio et un hôpital en commun. On ne se débarrasse pas facilement du Vieux-Pays.

## Quand les Chinois s'éveilleront

Nick Day, CEO de Diligence Inc., Genève

Tandis que la Chine vient d'être couronnée deuxième grande économie mondiale, son économie, dominée par les exportations, ne peut plus continuer à se développer selon les taux qu'elle a connus ces 20 dernières années dans le monde occidental, plombé par une grave récession et sa dette souveraine. Ayant compris cela, le gouvernement chinois a commencé à exploiter ses marchés intérieurs en augmentant les salaires, afin d'assurer à sa population des revenus nécessaires pour acheter des produits domestiques, aussi que pour favoriser le dépôt d'argent liquide dans les banques nationales. Pourtant, il n'est pas aisé de maintenir une économie d'exportation tout en augmentant les salaires pour stimuler les marchés intérieurs. Le développement de la classe moyenne mènera à une forte demande de libertés sociales et économiques, provoquant ainsi une pression politique considérable dans un pays qui n'a jamais été à l'aise avec les changements. L'importance de la population chinoise et sa diversité ethnique engendrent un fort risque d'instabilité sociale. De même, les investisseurs ne doivent pas compter sur une croissance en continu.

## A qui profite la croissance?

Jean-Paul Borel, Cortaillod (NE)

L'éditorial du 12 août me semble indigne du *Temps*. Vous dites que l'humanité «a la possibilité [...] de limiter [...] le changement climatique», même s'il n'est dû que «très partiellement» à l'activité humaine. Le premier choix devrait alors être de consacrer toutes nos forces à cette lutte. L'unique argument que vous opposez à un tel choix est son «coût exorbitant», puisqu'il exigerait de réduire la croissance, «même dans les pays en développement». Un plan intelligent de réduction globale de la croissance pourrait très bien inclure des dérogations en faveur de ceux qui en ont le plus besoin [...]. Mais la croissance telle qu'elle fonctionne aujourd'hui ne consacre qu'un infime pourcentage de sa production à l'adaptation des moins bien lotis aux modifications de l'environnement, le reste allant aux dépenses guerrières, aux gadgets ridicules ou nuisibles, au luxe, à la sophistication encombrante des techniques et à l'enrichissement des plus riches, pour ne citer que les points les plus criants. [...]

Vos lettres, de 1500 à 2000 signes au maximum, sont les bienvenues par courriel ([lecteurs@letemps.ch](mailto:lecteurs@letemps.ch)), par fax (022/799 59 67) ou par poste (*Le Temps*, courrier des lecteurs, case postale 2570, 1211 Genève 2). Nous nous réservons le droit de les sélectionner ou de les réduire. Vous pouvez aussi exprimer votre point de vue au café électronique du *Temps*, à l'adresse internet: [letemps.ch/contact](http://letemps.ch/contact)

# Coordonner chômage et aide sociale

**Josiane Aubert**, conseillère nationale (PS/VD) et vice-présidente de Travail. Suisse, s'appuie sur un récent rapport du Seco pour prôner une meilleure collaboration entre cantons et Confédération



Le récent rapport du Seco intitulé «Collaboration entre l'assurance chômage et l'aide sociale» souligne nombre de points soulevés dans des interventions parlementaires au cours de l'année passée, déposées suite aux conclusions d'un rapport du Bureau BASS commandité par Travail. Suisse; ce dernier mettait en évidence les risques accrus de pauvreté et de décrochage social chez les personnes qui ne bénéficiaient pas d'une formation professionnelle. De nombreuses autres études confirment cette problématique, reprise en 2010 dans le cadre de l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cela n'a pas empêché le Conseil fédéral et le parlement de ne pas entrer en matière sur ces propositions, sous couvert de subsidiarité et d'autonomie cantonale ou communale.

C'est donc avec le plus grand intérêt que j'ai pris connaissance du rapport du Seco, qui ouvre des perspectives de voir enfin évoluer les choses sur le front de la lutte contre la pauvreté et la marginalisation qui guettent les personnes sans emploi ou à l'aide sociale. Le diagnostic est enfin posé: les régimes sociaux sont trop souvent décon-

nectés les uns des autres, autant dans leur mise en application dans les cantons que dans leur financement très complexe. Les réflexions ont eu lieu jusqu'ici dans une logique de «système» et non dans celle de la personne. Cela a induit des systèmes souvent imperméables, des temps de latence entre les différentes prises en charge, néfastes à une démarche d'intégration. Les systèmes actuels se heurtent à une incompréhension de la part des personnes concernées qui ne s'y retrouvent pas. Ce dédale, proche dans certains cantons d'un parcours du combattant, n'est en aucun cas propice à un suivi efficace et ne reflète pas une gestion publique très efficace.

## Les réflexions ont eu lieu jusqu'ici dans une logique de «système» et non dans celle de la personne

Le rapport du Seco étudie les multiples solutions partielles inventées dans les cantons et/ou les communes; il formule onze recommandations opérationnelles ou stratégiques. Parmi celles-ci: donner la priorité à la formation avant l'emploi pour certaines catégories de personnes, créer des bons de formation et développer la validation des acquis, coordonner la planification, la mise en place et le

pilotage de toutes les mesures d'intégration sociale et d'insertion professionnelle au niveau cantonal, développer des «guichets uniques» pour toutes les prestations d'insertion et d'intégration, compléter les quatre critères d'efficacité des ORP (Offices régionaux de placement) par un nouveau critère lié à l'insertion de personnes à l'aide sociale ou susceptibles d'y glisser, créer une loi fédérale «d'intégration au marché du travail» qui regrouperait toutes les dispositions d'intégration contenues dans l'AC, l'AI et l'aide sociale...

Deux points mériteraient à mon avis d'être intégrés à ces démarches proposées: la collaboration devra être étendue à l'Office fédéral de la formation professionnelle et aux départements de la formation des cantons pour que la formation joue le rôle déterminant qui doit être le sien dans l'intégration sociale et professionnelle de ces groupes de personnes (chômeurs, bénéficiaires de l'AI ou de l'aide sociale, migrants...). De plus, la future loi sur la formation continue, actuellement en préparation, devra tenir compte de ces éléments pour aller à la rencontre des personnes les plus éloignées de la formation et leur proposer des solutions adaptées.

La difficulté majeure à laquelle se heurte dans notre pays toute réforme dans le domaine social est certainement liée à notre fédéralisme et aux systèmes complexes de financement qui en découlent. Ainsi, les prestations de chômage sont fédérales, les ORP dépendent de l'organisation territoriale des

cantons, l'aide sociale est du ressort des cantons, ou même des communes, selon la loi cantonale de chacun d'eux... Toute proposition de modification de ces systèmes sociaux entraîne immédiatement des réticences majeures chez les responsables de l'administration ou chez les politiciens, selon que leur champ d'action est concentré au niveau de la Confédération, du canton ou de la ville.

Pourtant, une gestion publique efficace de ce domaine déterminant de l'action de l'Etat appelle un changement de paradigme dans la réflexion, qui doit penser d'abord «appui à la personne» avant «système»; cette disposition d'esprit conduira à coup sûr à de meilleurs résultats d'intégration par une efficacité accrue, et une utilisation plus adéquate des deniers publics.

La réforme de l'assurance chômage sur laquelle le peuple est appelé à voter le 26 septembre prochain n'est pas le meilleur signal que puisse donner la Confédération pour inciter à construire une collaboration plus fructueuse avec les cantons pour l'avenir: sous couvert d'assainir l'assurance chômage, elle réduit des prestations, qui devront, sous forme d'aide sociale, être reprises par les cantons ou les communes...

Pour assurer une gestion publique efficace, il sera plus opportun de s'inspirer du rapport présenté par le Seco: il pose un diagnostic intéressant et présente des recommandations qui vont dans la bonne direction.